



ekp
ÉCOLE DE
KINÉSITHÉRAPIE
DE PARIS

**Apprendre
pour
entreprendre**



“ Être kinésithérapeute c’est pratiquer un métier en évolution. ”

Être kinésithérapeute c’est être un professionnel de santé spécialisé dans la rééducation des troubles du mouvement, de la motricité et des altérations des capacités fonctionnelles. La liberté d’exercice offerte aux praticiens fait indissociablement partie de la richesse de cette profession que j’ai exercée et que j’enseigne avec passion. L’École de Kinésithérapie de Paris que je dirige souhaite perpétuer l’excellence de la formation transmise par nos anciens, par l’apprentissage des savoirs - pratiques et théoriques.

Notre mission est de favoriser et d’accompagner les étudiants à l’initiation à la recherche. Un grade universitaire est associé au diplôme professionnel.

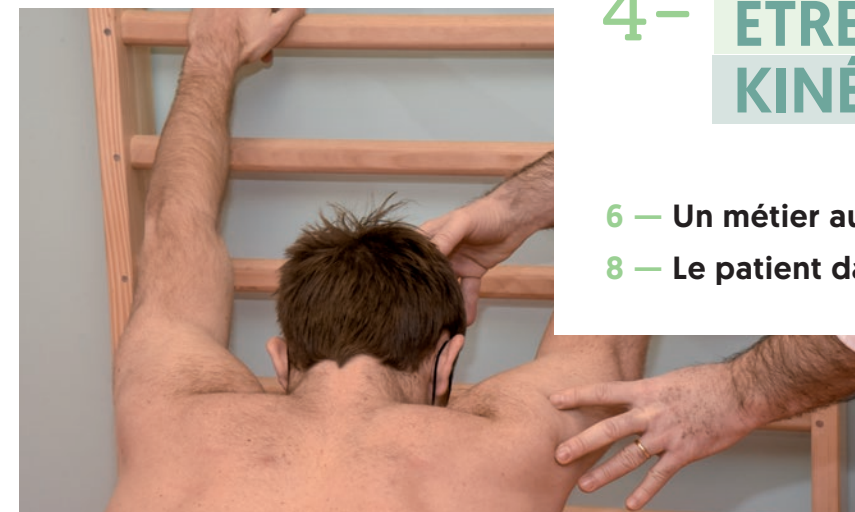
À l’EKP, nous nous appuyons sur une équipe pédagogique constituée de praticiens enseignants, d’experts, de médecins spécialistes et d’universitaires. L’universitarisation de la formation dans notre école est assurée par Sorbonne Université.

Comme vous le découvrirez dans ce support et sur notre site Internet, plusieurs voies s’offrent à vous pour rejoindre l’EKP. L’admission dans notre école est conditionnée par celles des universités partenaires pour effectuer la première année de L1 : Sorbonne Université et Université Paris Cité.

Bienvenue à l’EKP !

Jacques Monet, Directeur de l’EKP

Sommaire



4- ÊTRE KINÉSITHÉRAPEUTE

- 6 — Un métier aux multiples facettes
- 8 — Le patient dans tous ses états

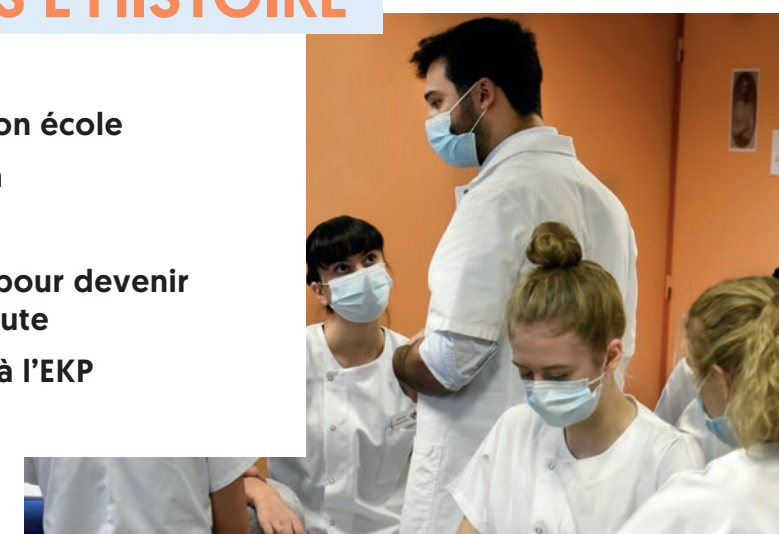


9- ENTREPRENDRE

- 10 — Kinésithérapeute salarié
- 12 — Kinésithérapeute libéral

14- NOTRE ÉCOLE DANS L’HISTOIRE

- 16 — Bien choisir son école
- 18 — Notre mission
- 18 — Intégrer l’EKP
- 21 — Les attendus pour devenir kinésithérapeute
- 22 — Être étudiant à l’EKP





“ L'EKP
vous aide à
apprendre pour
entreprendre,
en toute liberté. ”

Être kinésithérapeute

Le métier de kinésithérapeute offre de réelles opportunités professionnelles et assure un poste dès la sortie de l'École de Kinésithérapie de Paris, quel que soit le domaine et le cadre d'exercice choisi.

Un métier aux multiples facettes



Être kinésithérapeute

C'est pratiquer un métier dont l'exercice est organisé et encadré par le code de la santé publique (Article L4321-1).

« La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement :

- des troubles du mouvement et de la motricité de la personne,
- des déficiences, ou des altérations des capacités fonctionnelles. »

Pour pouvoir exercer, il faut être titulaire du diplôme d'État de masseur kinésithérapeute.

Le kinésithérapeute choisit des méthodes thérapeutiques manuelles, physiques, instrumentales ou éducatives. Acteur de santé, c'est un professionnel en charge de la promotion, individuelle ou collective, de la santé et de la prévention en général.

Une profession sur-mesure

Après avoir passé 4 années à l'EKP et dès la possession de votre diplôme, de réelles opportunités professionnelles s'offriront à vous quel que soit le domaine et le cadre d'exercice choisi.

La diversité des pathologies traitées et les cadres d'exercice professionnels envisageables créent autour de la profession de kinésithérapeute un champ des possibles personnalisables et justifient l'attrait des jeunes étudiants pour ce métier.

À l'EKP, nous vous accompagnons pour façonner le professionnel que vous déciderez de devenir.

Activité libérale en cabinet ou à domicile, salarié à l'hôpital, à mi-temps ou à temps plein : le large choix du mode d'exercice constitue l'un des principaux attraits de la profession.

L'EKP vous aide à apprendre pour entreprendre, en toute responsabilité.






100%
c'est le taux d'insertion professionnelle




Dès l'obtention du diplôme

3 qualités pour être un bon kinésithérapeute :

L'EKP va vous aider à :

-  **Être à l'écoute** des patients et à développer une empathie nécessaire
-  **Être pédagogue** pour obtenir la participation du patient
-  **Être soucieux** d'appliquer l'éthique et la déontologie professionnelles



Denis Chatel
enseignant praticien à l'EKP

“ Pour être un bon kinésithérapeute, je pense qu'il faut également être enthousiaste et dynamiser ses patients, comme me le répétait un de mes professeurs lorsque j'étais étudiant. On reçoit des malades à qui il faut rendre la santé : il faut leur donner envie de guérir. ”

Le patient dans tous ses états

L'un des attraits de la profession de kinésithérapeute se trouve dans la **diversité des domaines d'intervention et des pathologies à soigner**, tout au long du cycle de la vie.



Au cœur de la profession : le contact

Le contact est au cœur même de la profession de kinésithérapeute. Il n'est cependant pas simplement physique et tactile : il est également psycho-social et émotionnel. **Engager son patient dans sa rééducation, c'est créer une dimension humaine et relationnelle forte qui participera au soin.**



LES NOURRISSONS

Résoudre les problèmes respiratoires par des techniques manuelles ou plus invasives



LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Prévenir les attitudes délétères pour la croissance, corriger des déformations pour favoriser la marche

Accompagner durablement des jeunes patients pour aider leur développement psycho-moteur

Recourir au jeu et apaiser l'inquiétude des parents



LES ADULTES

Rétablir à court ou moyen terme des fonctions, pour des patients victimes d'accidents plus ou moins courants de la vie ou d'affections neurologiques qui peuvent générer des handicaps



LES PERSONNES ÂGÉES

Faciliter la motricité pour conserver une autonomie fonctionnelle et sociale, savoir collaborer avec des équipes médico-chirurgicales et créer des relations interpersonnelles



LES SPORTIFS

Retrouver rapidement des fonctions performantes



Entreprendre

L'un des atouts de la profession de kinésithérapeute est la liberté de choix du cadre de pratique qui est offerte, sans que ce choix ne soit d'ailleurs irréversible.



Kinésithérapeute salarié

Faire partie d'un collectif

Le kinésithérapeute salarié est rattaché par contrat à une structure publique ou privée. Ses horaires sont encadrés et sa rémunération fixée par son employeur (conventions collectives).

La pratique de votre métier sera différente en fonction de l'établissement dans lequel vous l'exercerez. Elle pourra être tantôt experte et hyperspécialisée, tantôt plus généraliste, mais toujours en équipe.

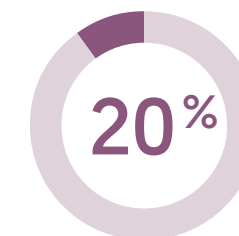


Jérémie Rosanvallon,
kinésithérapeute en pédiatrie
à l'hôpital Trousseau

“ Le fait de travailler en équipe a beaucoup de valeur car on peut facilement demander conseil, échanger sur des cas, partager des soins. Ces conditions de pratiques sont sécurisantes et permettent de continuer l'apprentissage, particulièrement lorsque l'on sort tout juste de l'école. ”

La pratique salariale, c'est :

- Une sécurité financière
- Des horaires stables
- Un travail d'équipe
- De l'apprentissage constant
- Des facilités de formation continue
- Des soins de pathologies spécifiques, voire spécialisés



DES DIPÔMÉS DE L'EKP
S'ORIENTENT VERS
L'ACTIVITÉ SALARIÉE

Où pratiquer ?

Le centre de rééducation et les soins de suite

En collaboration permanente avec d'autres professionnels de santé, le kinésithérapeute y accompagne des patients aux pathologies nécessitant un suivi soutenu particulier.

L'hôpital ou la clinique

Véritable maillon d'une équipe, le kinésithérapeute hospitalier fait partie intégrante de la chaîne de diagnostic actif du patient. Les pathologies rencontrées y sont multiples, parfois complexes et uniques, lui permettant de spécialiser sa pratique s'il le souhaite.





Kinésithérapeute libéral

Être indépendant

En cabinet ou à domicile, seul ou en groupe : l'exercice libéral est le plus répandu pour la profession de kinésithérapeute, notamment du fait des nombreuses possibilités de pratique qu'il offre.

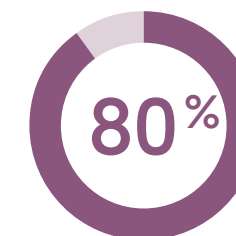
Le kinésithérapeute libéral est conventionné avec l'Assurance Maladie. En tant que professionnel libéral, le kinésithérapeute est rémunéré à l'acte et doit s'affranchir d'un certain nombre de charges administratives.

Le principal attrait du statut libéral du métier est la liberté de votre cadre de pratique. En cabinet, en consultations à l'hôpital ou en centre, à domicile, en remplacement et/ou en assistantat à mi-temps ou à temps complet : c'est vous qui modelez votre cadre d'exercice.



Gabriel Fol,
kinésithérapeute libéral en cabinet partagé

“ En tant que praticien libéral, j'ai décidé de me spécialiser en troubles musculo-squelettiques. J'organise comme je le souhaite mes formations en fonction de mon plaisir d'apprendre et de l'orientation que je souhaite donner à ma pratique. Je suis libre de mes choix et n'ai aucune pression hiérarchique à subir, que ce soit pour l'organisation de mon travail ou de mes congés.”



DES DIPÔMÉS DE L'EKP CHOISSENT LA PRATIQUE LIBÉRALE

Comment pratiquer ?

Seul, dans votre propre cabinet

Exercer seul en cabinet permet de rapidement se constituer sa propre clientèle selon ses critères et souhaits de spécialisation.

En cabinet collectif

Choisir d'intégrer un cabinet déjà constitué permet de partager un nombre important de charges, de créer des complémentarités de prises en charge en fonction de ses collègues ou encore de bénéficier d'une permanence pour sa patientèle.

→ **Quel que soit le mode d'exercice, le professionnel a une obligation de développement professionnel continu (congrès, formations complémentaires continues)**

En remplacement

En cas d'indécision de choix de pratique une fois son diplôme obtenu, les remplacements dans différents types de structures peuvent permettre d'affiner ses préférences d'exercice tout en bénéficiant d'une patientèle déjà constituée.

En maison de retraite ou établissement spécialisé

L'exercice en établissement spécialisé permet d'exercer dans un cadre différent du cabinet, tout en conservant les avantages d'une pratique libérale.

La pratique libérale, c'est :

- Des revenus extensibles en fonction de son nombre d'heures travaillées
- Une indépendance d'exercice encadrée par l'ARS
- Une diversité de pathologies
- De possibles combinaisons d'intervention dans plusieurs établissements de soin





“ À l’EKP, nous vous accompagnons dans le façonnement du kinésithérapeute que vous déciderez de devenir. ”

Notre école dans l’histoire

L’EKP est la plus ancienne des écoles de kinésithérapie de France. À l’Hôpital des Enfants malades, dès 1847, des leçons de gymnastique médicale destinées aux enfants hospitalisés sont organisées par un professeur de gymnastique, Napoléon Laisné à la demande des médecins et des chirurgiens. En 1946, la profession est véritablement institutionnalisée. Dans le cadre de la faculté de médecine de Paris destinée aux médecins, le Cours de Gymnastique Médicale et de Rééducation Fonctionnelle (CGMRF) met en place un Cours Complémentaire de Kinésithérapie (CCK) qui, plus tard, deviendra l’EKP.

Bien choisir son école

10 raisons de préférer l'EKP

- 1 Une école consacrée uniquement à la **formation initiale**
- 2 Seule école de kinésithérapie en Île-de-France de **statut associatif**
- 3 En plein cœur de **Paris**, dans le 12^e arrondissement
- 4 **100% de nos diplômés trouvent un poste** 2 mois seulement après la fin de leur cursus à l'EKP
- 5 Du **matériel de qualité** adapté à la pratique professionnelle
- 6 Un ancrage **médico-chirurgical affirmé** et une ouverture pratique spécialisée
- 7 Un **réseau professionnel dense** d'anciens élèves, intervenants et professionnels en activité
- 8 Des partenaires **engagés** auprès de l'EKP pour des enseignements et des stages pratiques
- 9 Près de **180 intervenants** professionnels reconnus partagent chaque année leurs connaissances et expériences aux étudiants
- 10 Un **accompagnement** dans la réalisation de votre projet professionnel

Lucie Vivier, 4^e année

“ Les nouveaux locaux de l'EKP sont plus accueillants et nous permettent de profiter d'espaces chaleureux pour se retrouver, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il y a en plus un nouveau local à vélo, ce qui est très pratique pour ceux qui se déplacent en deux roues comme moi ! ”

Au cœur de Paris



L'école s'est agrandie en 2021 et vient d'être rénovée. Elle comprend de nombreuses salles de travaux pratiques, des salles de cours, un amphithéâtre de 100 places et des espaces dédiés à la vie étudiante qui offrent des conditions idéales d'apprentissage dans un cadre favorable aux échanges et à la convivialité.



Nos locaux comprennent également d'agréables espaces extérieurs végétalisés, des patios, des terrasses, une agora pour les repas, une salle informatique et une salle de gymnastique polyvalente. Plus de 2 000 m² sont à la disposition des étudiants et des enseignants.

Notre mission

Apprendre pour entreprendre

L'École de Kinésithérapie de Paris a pour mission de transmettre les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à un exercice professionnel polyvalent.

Au terme de votre formation à l'EKP, vous serez en mesure :

- De prendre en charge des patients porteurs aussi bien de lésions bénignes que de pathologies chroniques et évolutives en vous basant sur les recommandations professionnelles
- De mettre en œuvre des moyens manuels, instrumentaux et éducatifs, nécessaires à la rééducation de tout patient
- De réaliser votre projet professionnel salarial ou libéral grâce à l'accompagnement personnalisé de l'équipe pédagogique



Marie-Thérèse Froissart,
enseignante d'anatomie à l'EKP

“ Apprendre et transmettre notre métier, c'est avant tout adapter son discours au niveau de compréhension des étudiants des différentes années. Il faut proposer des situations adaptées au niveau d'apprentissage afin de préparer l'étudiant à l'exercice professionnel. ”

Intégrer l'EKP :

3 voies d'accès sont possibles

Après une première année réalisée obligatoirement dans un établissement conventionné avec l'EKP (Sorbonne Université, Université de Paris, UPEC)

- un parcours spécifique « accès santé » (PASS ; par exemple en médecine, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie)
- une licence avec « option accès santé » (L.AS ; par exemple lettres ou droit avec option « accès santé », sciences biomédicales L1 ou L2)

- STAPS

Les admissions se font par **rang de mérite**.

81 places

sont accordées par la Région Île-de-France en première année. Chaque année, le nombre de places par filière varie (voir notre site Internet).

2 étapes complémentaires

sont à valider pour les titulaires d'un diplôme de kinésithérapeute extra-communautaire et pour certains titulaires de licences ou de masters.

Pour les modalités, vous pourrez les consulter sur **notre site Internet**.

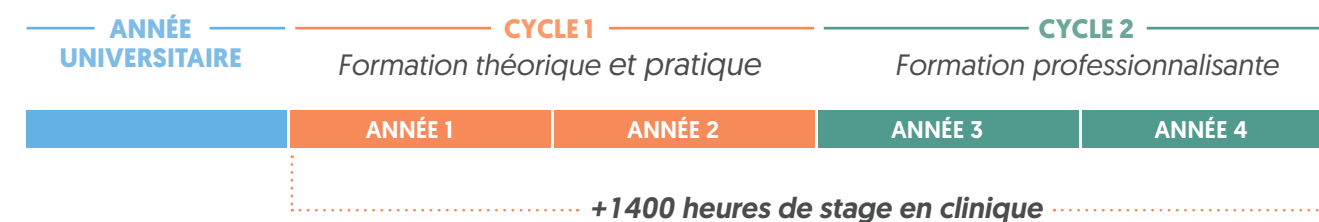
Aucune subvention

de la Région ou de l'État n'est malheureusement allouée à l'EKP. Les frais de scolarité sont consacrés à la formation. Ils sont fixés chaque année par le Comité Directeur et restent identiques pour le temps de la scolarité.

La région Île-de-France rend possible l'obtention d'une bourse afin de vous aider à financer vos études.

Quatre ans pour un diplôme

La formation en quatre ans après une année universitaire (deux cycles de deux ans chacun) complétée de **1400 heures de formation clinique** permettent la délivrance du diplôme de masseur-kinésithérapeute à l'issue de la capitalisation de 240 ECTS par l'étudiant.



La formation s'étend sur 4 années, après une première année de Licence validée, elle est répartie en 2 cycles de 2 ans. C'est une formation à la fois universitaire et professionnalisante.

Les 32 Unités d'enseignement sont réparties en trois domaines :



Enseignements fondamentaux :

- Santé publique, sciences biomédicales, sciences de la vie et du mouvement, sciences humaines et sociales ;
- Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculosquelettique, neuro-musculaire et cardio-respiratoire.



Sciences et ingénierie en kinésithérapie :

- Théories, modèles et méthodes ;
- Évaluations, techniques et outils d'intervention.



Apprentissages et approfondissement :

- Méthodes de travail, de recherche documentaire et de recherche clinique ;
- Construction du raisonnement clinique, formation aux compétences cliniques à partir des expériences de stage et démarche de professionnalisation ;
- Élaboration d'un mémoire d'initiation à la démarche de recherche.

La formation clinique comprend 7 stages en pratique hospitalière et ambulatoire.

CYCLE 1

L'objectif général du Cycle 1 est l'étude de l'homme sain et la compréhension des situations de soins.

ANNÉE 1 : La première année est centrée sur le socle des savoirs fondamentaux nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles, à la découverte des formes d'exercice et la responsabilité d'exercice.

ANNÉE 2 : La deuxième année est orientée vers l'acquisition de la démarche de raisonnement clinique, la sémiologie et l'évaluation clinique.

CYCLE 2

L'objectif général du Cycle 2 est de former à agir avec compétence dans les situations de soins. Il a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle. Il est organisé pour permettre à l'étudiant la mise en œuvre des compétences professionnelles.

ANNÉE 3 : La troisième année est centrée sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique (en lien avec 11 compétences), la conception des interventions et l'acquisition des savoir-faire.

ANNÉE 4 : La quatrième année permet l'approfondissement des compétences cœur-de-métier, la préparation du mémoire et la rédaction du projet professionnel.



Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

1^{er} cycle de 2 ans

Formation théorique et pratique :

Mettre en œuvre des techniques de kinésithérapie dans des situations de soins

= 120 ECTS (1650 H)

2^e cycle de 2 ans

Formation professionnalisante :

Conduire des interventions en kinésithérapie

= 120 ECTS (1800 H)

Formation clinique :

Observation, application de techniques, détermination d'objectifs associés à des techniques, construction des séances en vue de la professionnalisation.

L'année universitaire et les quatre années de formation capitalisent 300 ECTS qui confèrent le grade Master.

Les attendus pour devenir kinésithérapeute



Disposer de compétences scientifiques

Les études de kinésithérapie comportent des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Vous devez être en mesure d'assimiler ces contenus et construire des raisonnements à partir de concepts scientifiques.

Savoir s'exprimer à l'écrit

Afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté, les étudiants doivent savoir rédiger des documents et en assurer la présentation orale.

Maîtriser les techniques de communication relationnelle

L'étudiant doit être capable d'encourager et de motiver les patients dans les efforts à fournir grâce à sa capacité d'écoute et d'organisation. Avoir une capacité d'empathie, de bienveillance et savoir travailler en équipe.

Disposer d'une bonne résistance physique

L'engagement physique quotidien et l'énergie déployée auprès de chaque patient sont à considérer si l'on veut devenir kinésithérapeute. Même si le praticien peut orienter sa pratique, il doit disposer d'une bonne résistance physique.

Être étudiant à l'EKP

Intégrer l'EKP, c'est faire partie d'un groupe de 350 futurs professionnels avec qui vous partagez vos quatre années de cours et d'activités scolaires et extra-scolaires.

Sport / Bouger

En tant qu'étudiant de l'EKP, vous bénéficiez d'un accès privilégié au Centre Sportif Universitaire Jean-Sarrailh (Port-Royal) et ses nombreuses activités proposées. Vous pourrez profiter de ses terrains de futsal, badminton ou encore basket. Des salles de musculation sont également accessibles.

Cela fait plus de 30 ans que l'équipe de football de l'EKP participe au **championnat inter-écoles**, encouragée par nos pom pom girls depuis 2017.



BDE / Se retrouver

Le Bureau des Etudiants de l'EKP est constitué d'une vingtaine d'étudiants et propose de nombreuses animations et événements tout au long de l'année dont :

- Un accueil des nouveaux étudiants
- Séjour d'une semaine à la montagne en février
- Participation aux soirées « Inter-Kinés » avec les autres écoles de kinésithérapie d'Île-de-France
- Aide aux révisions
- Gala de fin d'année scolaire
- Hôpital des nounours
- Actions caritatives

Maxime Leviaux,
étudiant de 2^e année et président du BDE

“ Il y a un réel esprit de cohésion entre les élèves des différentes années. On se retrouve tous grâce aux événements festifs du BDE mais également pour des séances de travail avant les partiels. Chacun partage son expérience et participe à la formation d'un collectif. ”



Thalasso / Se détendre

Quoi de mieux qu'un moment de relaxation avant de sauter dans le grand bain de la vie active ! C'est une tradition depuis plus de 30 ans à l'EKP : **tous nos étudiants de 4^e année peuvent profiter d'un séjour collectif de thalassothérapie à Saint-Malo.**

Chaque mois de décembre, les thermes marins de Saint-Malo accueillent nos étudiants en groupes pour un séjour de formation et de pratique à la thalassothérapie mais aussi de détente, de soins individuels et de découverte des bienfaits de la thalassothérapie et des techniques d'hydrothérapie.



Lou de Thoisy,
étudiante de 2^e année
et gérante des pom pom girls de l'EKP

“Ce qui m'a vraiment marqué à l'EKP, c'est la manière dont on m'a super bien intégrée à mon arrivée. Tous les étudiants des différentes années se rencontrent et discutent ensemble dès les premiers jours. Il y a un système de parrainage mis en place à l'EKP : chaque étudiant de 2^e année est parrain ou marraine d'un étudiant de 1^{re} année et de petites « familles » se créent entre les quatre promos. C'est un système que je trouve super parce qu'on a quelqu'un sur qui compter dès le début de ses études !”

Portes ouvertes / Découvrir

Toujours indécis ? Plusieurs Journées Portes Ouvertes (en début d'année et au printemps) sont proposées aux futurs étudiants et leurs parents désireux de découvrir l'EKP. **Les JPO permettent de visiter nos locaux, mais aussi de s'entretenir directement avec des étudiants de différentes promotions et nos enseignants.**

L'EKP est également présente aux JPO de ses universités conventionnées : Université de Paris, Sorbonne Université, UPEC.



Alors, prêts à nous rejoindre ?



Association pour le Développement et la Recherche
en Rééducation Fonctionnelle (Association 1901)

École de Kinésithérapie de Paris
107 Rue de Reuilly
75012 PARIS



📞 01 43 45 10 50

✉ ecole.kinesitherapie.paris@ekp.fr

🌐 www.ekp.fr

Retrouvez l'actualité de l'EKP

sur les réseaux sociaux

 @ecolekineparis

 @ecole_kinesitherapie_paris

 @ecolekineparis

 École de Kinésithérapie de Paris